

FICHE TECHNIQUE (FT)

Fixit 786 Si

Peinture garnissante silicate/silicone



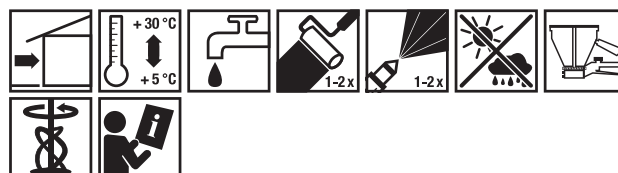
Domaines d'application

Fixit 786 Si est une peinture pour façades, à caractère minéral, hautement ouverte à la diffusion, hautement hydrofuge et perméable à la vapeur d'eau. Elle convient aux supports organiques et minéraux et aux façades à isolation thermique. Elle peut être mise en œuvre sur d'anciens bâtiments, en particulier lorsqu'une porosité ouverte est requise. Le support doit être propre, sec, exempt de graisse et porteur. Nettoyer, respectivement brosser les supports anciens, fortement altérés ou légèrement sablonneux ainsi que les anciennes peintures à la chaux et minérales ou les enlever avec un nettoyeur à haute pression. Ensuite, solidifier le support à l'aide du Fixit 491 Fond pénétrant sans solvant.


Propriétés

- Très perméable à la vapeur d'eau et hydrofuge
- Résistant aux intempéries
- Nombreuses teintes
- Pour les supports organiques et minéraux
- Pour SITE
- Pour les anciennes constructions

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000953366
EAN	7630141503899
Emballage	
Quantité par unité	20 kg/unité
Unité par palette	24 unité/pal
Consommation	env. 0,2 kg/m ² /main env. 0,4 kg/m ² /2main
Délai de séchage	≥ 24 h
Valeur pH	8,5
Valeur sd	env. 0,05 m

Fixit 786 Si

Peinture garnissante silicate/silicone

Base du matériau

- Film de protection
- Charge minérale
- Pigments
- Émulsion silicate-silicone

Mise en œuvre

Mélanger avant l'utilisation et préparer avec de l'eau propre à la consistance nécessaire à la mise en œuvre. Appliquer au rouleau ou avec un appareil gicleur adéquat. Peut être dilué avec max. 5 % d'eau propre.

Traitement ultérieur

Lors de conditions météorologiques extrêmes, prendre les précautions nécessaires pour protéger la couche fraîche (ombrager et protéger contre la pluie battante etc.).

Stockage

En bidon et/ou sac original non entamé, protégé du gel, de la chaleur et de l'ensoleillement direct, peut être stocké pendant au moins 12 mois.

Étiquette



Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, les normes SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec », SIA 257 « Peinture, teintage du bois, revêtements muraux », SIA 243 « Isolation thermique extérieure crépie » et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C (air et support). Ne recouvrir les crépis minéraux qu'après une carbonatation suffisante. Le délai d'attente entre la 1ère et la 2ème couche est de min 24 heures. Après usage nettoyer immédiatement les outils avec de l'eau.